



Au collège Duplessis-Deville, à Faucogney-et-la-Mer (Haute-Saône), le 16 janvier. LIN DELPIERRE POUR «LE MONDE»

Rachel Panckhurst est enseignante-chercheuse en linguistique-informatique à l'université Paul-Valéry-Montpellier-III. Elle est également membre du laboratoire Praxiling (CNRS, université de Montpellier).

Quel regard portez-vous sur l'interdiction du téléphone portable au collège, par la loi du 3 août 2018 ?

Arrêtons de diaboliser le portable, c'est un formidable outil d'apprentissage ! Cette loi est inutile, les collèges pouvaient déjà l'inscrire au règlement. Tout cela est politique, fondé sur des idées reçues, comme le fait qu'on ne saurait plus écrire à cause des SMS. Nos travaux ont montré que les élèves sont pluricompetents, qu'ils différencient leur façon d'écrire selon l'interlocuteur, que les SMS sont très créatifs et ne font pas chuter le niveau initial en orthographe.

Les parents, c'est normal, s'inquiètent des problèmes de harcèlement. Sauf que là, au lieu d'accompagner les pratiques, on interdit donc on évite tout travail éducatif. Il faut préparer les élèves à une utilisation raisonnée. Et pour les enseignants, c'est important de rendre le cours un peu plus ludique pour favoriser les apprentissages.

outil de grande personne alors qu'ils sont encore des enfants ! »

Le plus remonté, c'est Frédéric Coste-Sarguet, un artisan-boucher à barbe grise, dont le fils fréquente la classe de 3^e et « les écrans trois heures par jour ». « Les gamins, on essaie de les tenir mais ça ne dure jamais très longtemps. Les écrans, c'est une obsession, c'est hypnotique. Il faut leur inculquer qu'ils peuvent appuyer sur "off" de temps en temps, et que ça va très bien se passer. »

Le débranchement s'est opéré en douceur. Après la modification du règlement du collège, en novembre 2017, il a été convenu que les portables demeureraient « éteints, au fond du sac », sous peine de confiscation temporaire. Mais les captifs du smartphone ont d'abord bénéficié d'une « période probatoire » jusqu'au mois de janvier. « Je m'amusais à leur envoyer des SMS pour voir s'ils me répondaient, raconte le principal. Et on rendait dans la journée les portables confisqués. Les premiers temps, on a un peu joué au chat et à la souris... »

Il faut dire que les souris faisaient de la résistance. Les délégués de classe avaient majoritairement voté contre cette atteinte à leurs droits fondamentaux d'adolescents. Le sentiment d'injustice, pourtant, s'est tassé plus vite qu'ils ne l'avaient eux-mêmes imaginé. Maeva, 14 ans et de longs cheveux bruns, en témoigne : « Au début, on n'était pas trop d'accord, ça nous saoulait. Maintenant, mon téléphone, je le range en arri-

vant. » Bon, pas franchement « éteint au fond du sac », plutôt « en veille dans la poche du manteau ». « Mais je n'y pense plus du tout, à part quand je regarde l'heure. » Certains de ses camarades ont redécouvert l'intérêt de la montre. D'autres, celui de se parler.

Nathan, le fils du boucher, un sportif gaillard et élégant, était franchement « contre l'interdiction » qu'il jugeait « agaçante ». Désormais, il s'entend dire : « On s'habitue. On va voir les gens. C'est pas qu'on se porte mieux mais on se tape des barres entre potes. Le téléphone, c'est un mur entre les êtres. » Etrange. On croirait entendre leurs parents. Et le phénomène se reproduit à la sortie de toutes les classes. Nina, 13 ans, en sweat étoilé : « Ceux qui n'avaient pas le téléphone, c'étaient les gros boloss... On ne savait rien faire sans nos téléphones. Maintenant c'est plus convivial, on se parle plus, on ne fait pas que se montrer des photos. »

Elève de 4^e, Agathe opine de la queue-de-cheval. « De base, l'interdiction, j'étais pour. Quand la sonnerie arrivait, on avait encore la tête dans la vidéo qu'on regardait. Et il y avait des imbéciles qui prenaient des photos gênantes. Ça gâchait les années collège. Maintenant c'est mieux, l'ambiance. On se raconte ce qu'on fait, les classes se mélangent à la récré, on s'amuse comme au primaire. »

La conversation s'éternisant, fusent les premiers « Je vous dis pas qu'on n'est jamais dessus ». Les « Y en a toujours qui transgressent, dont moi », un peu bra-

Quelles expériences avez-vous repérées ?

Au collège, s'il y a une sortie, et que la personne rencontrée est d'accord, les élèves peuvent prendre des notes, enregistrer, photographier, filmer, puis préparer un compte rendu restitué en classe. Un enseignant d'histoire-géographie peut faire manier en cours les applis géolocalisées pour montrer l'empreinte numérique que l'on laisse. Il y a aussi les Twittées, cette compétition de dictées faites en groupe, grâce au réseau social que les élèves connaissent bien.

D'autres exemples ?

Je pense à cet outil collaboratif canado-américain, Classcraft. On applique les principes du jeu (règles, niveaux, avatars, progressions...) à la salle de classe, pour faciliter l'apprentissage de la physique par exemple. En Belgique, dans la partie flamande, neuf collèges sur dix utilisent la plateforme numérique scolaire Smartschool qui éta-

blit la communication entre élèves, enseignants, administration et parents, qui héberge le journal de classe, qui permet la préservation interactive des cours, la création de parcours individualisés, le travail collaboratif... Du coup, certains établissements qui avaient interdit le portable sont revenus sur cette interdiction.

A l'université, vos étudiants utilisent-ils leur smartphone en amphi ?

Oui, j'utilise l'appli Wooclap afin que le cours soit plus interactif. Je pose une question aux étudiants, et leur réponse (oui/non) envoyée gratuitement par SMS apparaît en temps réel sur l'écran de mon ordinateur projeté au mur. Ils peuvent aussi répondre à une question ouverte et là, un nuage de mots se forme. Les étudiants se sentent plus impliqués. En amphi, sinon, personne n'ose jamais parler. Et l'attention disparaît en dix minutes.

Propos recueillis par P. Kr.

de travail ». « Certains élèves ne savent pas surfer sur le Net. » Lui qui apporte dictées et cours sur smartphone apprécie la concentration retrouvée, depuis un an.

« Auparavant, se souvient-il, on entendait sans arrêt des petits signaux sonores. Certains faisaient des blagues aux autres, leur envoyaient des SMS exprès pour que leur portable soit confisqué. On entendait même des sonneries ! Et quand je voyais les mains d'un élève s'attarder dans son sac posé sur la table, je savais qu'il jouait. » Son collègue de SVT, Stéphane Boudinot, ne regrette pas non plus « l'agitation au retour de la récré où des conflits étaient nés parce qu'ils s'envoyaient en permanence des messages, des insultes, et que les uns prenaient les autres, qui ne le voulaient pas, en photo... »

Mais l'idée n'est pas de jeter le smartphone avec l'eau du bain. « On repart de zéro, on enseigne les moments où s'en servir ou non, on recrée un cadre protecteur contre la violence des réseaux sociaux. Bref, on fait notre devoir d'éducation », assume le principal. Sans nier toutefois que l'outil puisse être précieux aux plus introvertis. Et qu'à peine franchie la grille de l'établissement, tous les élèves replongent encore plus goulûment dans leur portable. Rudy Cara, lui, savoure un autre petit plaisir : « Quand on confisque un téléphone, maintenant, les parents me disent : "Mais gardez-le toute la semaine, je compte sur vous pour lui apprendre à ne pas s'en servir !" »

Le dilemme des parents

La pratique est courante : quand l'enfant entre au collège, et qu'il est en âge de faire des trajets seul, ses parents consentent à lui offrir un portable. Il s'agit de se rassurer, on peut savoir à tout moment où il se trouve, mais le smartphone se transforme le plus souvent en source inépuisable de conflits et d'angoisse. Pourquoi tu passes autant de temps dessus ? Pourquoi tu ne m'as pas répondu ? Il y a quelques années, le philosophe italien Maurizio Ferraris s'est intéressé aux transformations du lien social induites par cet objet dans *Tes où ? Ontologie du téléphone portable* (Albin Michel, 2006) et *Mobilisation totale. L'appel du portable* (PUF, 2013). L'inquiétude des adultes face à la sollicitation permanente dont font l'objet leurs enfants – et dont ils sont responsables, puisque ce sont eux qui ont mis l'appareil entre leurs mains – lui paraît banale.

Le smartphone, à l'adolescence, « est un outil d'émancipation, de sortie du contrôle, de création d'une société alternative ». « En même temps, observe-t-il, c'est la soumission à des autorités autres que celle de la famille – les lois du groupe, par exemple. On admet très bien que l'autorité familiale ne soit pas la seule. Mais le problème de la société alternative du portable, c'est qu'elle est, pour ainsi dire, une société secrète. Cela se passe toujours ainsi chez les enfants, mais avec le portable c'est plus simple, donc assez dangereux. »

On peut s'en remettre à un tiers (un logiciel de contrôle parental) pour maîtriser l'usage qu'en fait l'enfant : on peut contrôler son temps passé et son activité sur Internet, bloquer des applications, le géolocaliser. Mais alors, l'angoisse n'en est que redoublée et tout devient sujet à dilemmes. C'est ce que traverse le journaliste Xavier de la Porte. Il a raconté, sur France Inter, vivre un « paradoxe extraordinaire » depuis qu'il a offert un portable à sa fille de 12 ans. En la « surfliquant » grâce à des logiciels, il s'aperçoit qu'il fait avec elle ce qu'il déteste que l'Etat fasse dans le cadre de la lutte antiterroriste, c'est-à-dire surveiller les agissements des internautes de façon intrusive. « Il y a peut-être une vertu pédagogique dans tout ça, y compris pour l'enfant. Il est habitué très vite à l'idée que sa vie numérique est scrutée, explique-t-il. Pour autant, dois-je souhaiter que ma fille apprenne au plus vite à déjouer Google, et donc à échapper à ma surveillance ? »

Quand, un soir, Google l'informe que sa fille a téléchargé une appli de jeu à minuit et qu'il lui fait observer le lendemain qu'on n'utilise pas son smartphone au milieu de la nuit, elle lui assure qu'elle dormait profondément et qu'elle n'a rien téléchargé du tout. « Qui croire ? Le programme informatique – dont je ne sais pas exactement s'il fonctionne en temps réel – ou mon enfant ? (...) Dois-je troquer la croyance en l'humain pour la croyance en la machine ? » Nouveau dilemme.

Maurizio Ferraris n'a pas de solution. « Les adolescents ont un droit au secret, et la tentative d'être trop près d'eux les éloigne d'autant plus, et rend plus difficile leur accès à l'âge adulte. » Pour le philosophe, il s'agit autant de résister à la tentation de vouloir tout savoir de ses enfants que de leur enseigner l'importance de protéger leur propre vie privée. Car en réalité, cet objet, le plus intime qui soit, « est moins aisément accessible aux parents qu'à d'autres contrôleurs ». Légitimes ou pas.

Zineb Dryef